

Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)

La lutte contre la violence routière se concrétise chaque jour sur le terrain par des actions de prévention et de sensibilisation, par la formation et l'apprentissage de la conduite et par la répression mise en œuvre par les forces de l'ordre.

Objet du PDASR

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) constitue la déclinaison annuelle du Document Général d'Orientations en sécurité routière 2008-2012.

Il a pour but de recenser, mettre en valeur et coordonner les actions menées par les différents porteurs de projets au niveau local. Il s'articule autour des 5 enjeux du DGO : alcool, vitesse, jeunes, 2 roues motorisés, risques routiers professionnels. Pour 2010, au regard de l'accidentalité locale, un nouvel enjeu concernant les seniors a été ajouté.

Moyens de fonctionnement

Les actions retenues au PDASR peuvent bénéficier d'une subvention et/ou d'un soutien : intervenants bénévoles spécialement formés dénommés « IDSR » (intervenants départementaux sécurité routière), aide au montage de projets, fourniture de coordonnées d'intervenants potentiels, prêt de matériels....

Le budget alloué au PDASR 2010 dans le Haut-Rhin s'élève à 103 200 €.

Elaboration du PDASR

Lors de l'appel à projets, 108 projets ont été présentés pour un montant de 168 610,79€. Ils ont été examinés, par enjeu, au sein de 3 groupes de travail composés de représentants du monde associatif, de l'administration, de collectivités et d'organismes professionnels.

Le Comité de pilotage du DGO, réuni le 30 mars 2010, a validé officiellement les actions retenues au PDASR 2010. La notification de la décision aux partenaires concernés est en cours.

Le document lui-même est actuellement en cours de finalisation pour une signature prochaine.

Contenu du PDASR 2010

Suite aux propositions émises par les groupes de travail, le Comité de pilotage a validé la répartition suivante :

Enjeu	Nombre de projets retenus	Montant total attribué
2 roues motorisés	12	14 560€
alcool et addictions	12	20 010€
jeunes	29	28080€
Risques routiers professionnels	3	3 200€
seniors	4	4 810€
divers enjeux	4	4 750€

L'enjeu vitesse se retrouve notamment dans les actions 2 roues motorisés, jeunes, et risques routiers professionnels.

Le total ainsi attribué représente 73% des crédits disponibles. Le solde sera consacré à des actions nouvelles ou à préciser, notamment des actions sur les thèmes sensibles (2 roues motorisés, vitesse) et des actions à réaliser au cours de la semaine de la sécurité routière. Il sera également consacré à l'achat d'un second tachymètre mis à disposition des communes qui souhaitent recueillir des données sur les vitesses pratiquées sur leur territoire, au développement du Centre de Ressources.

Pour l'essentiel, les actions inscrites au PDASR répondent à l'un au moins des objectifs ci-après :

- permettre aux motocyclistes novices ou reprenant la moto après une période d'interruption de mieux maîtriser leur machine, leur faire prendre conscience de leur vulnérabilité
- informer les usagers de la route (tout particulièrement les jeunes), les professionnels, les organisateurs de manifestations festives sur les risques liés aux conduites addictives (alcool, stupéfiants), promouvoir l'auto contrôle
- sensibiliser au partage de la route et au respect des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, seniors)
- sensibiliser les seniors à la diminution des performances physiques en fonction de l'âge
- sensibiliser au risque routier professionnel, prévenir les risques sur les trajets domicile-travail, inciter les chefs d'entreprise à mettre en place des plans de prévention du risque routier professionnel
- promouvoir les dispositifs d'apprentissage anticipé de la conduite, et tout particulièrement la conduite accompagnée en milieu professionnel (AJC PRO).

On peut citer parmi les actions 2010 :

- un forum régional « partage de la route » organisé par la CRAM Alsace Moselle les 26 et 27 mai 2010 sur l'Anneau du Rhin de BILTZHEIM : l'ambition est de réunir en un lieu unique toutes les catégories d'utilisateurs, les sensibiliser au partage de la route, leur faire prendre conscience au travers de nombreux ateliers de la vulnérabilité de certains usagers.

- une journée de sensibilisation des motards au Markstein, portée par la Gendarmerie Nationale, le dimanche 6 juin 2010 : à partir d'un dispositif d'interception, invitation à participer à un village sécurité réunissant de nombreux exposants, sensibilisation des conducteurs de 2 roues motorisés au danger de la conduite en montagne et à la réglementation en vigueur.
- tout au long de l'année, la sensibilisation des organisateurs de manifestations festives et des participants aux fêtes labellisées « Ronde des Fêtes » : le PDASR 2010 finance la création et l'impression de pochettes pour serviette de table portant un message de sécurité routière et met à disposition des éthylotests pour favoriser l'auto contrôle.
- l'intervention d'associations auprès d'infractionnistes mineurs, en liaison avec les Parquets, afin de susciter une prise de conscience des risques qu'ils encourent ou font encourir aux autres usagers et de leur permettre d'obtenir leur permis de conduire.
- l'action « Ensemble sur la route » portée par APALIB' : l'objectif est de sensibiliser les seniors à l'évolution des règles du code de la route, aux risques inhérents à l'âge, de contribuer le cas échéant à mettre en place des alternatives à la conduite. Cette action débutera en 2010 par la constitution et la formation d'un groupe de formateurs qui démultiplieront l'action sur 3 ou 4 ans auprès des associations de retraités et de personnes âgées du département.
- un effort tout particulier est porté en milieu scolaire puisque 28 projets retenus se dérouleront dans des établissements scolaires (de la maternelle au lycée). De plus, la gendarmerie nationale, la Direction Départementale de la Sécurité Publique, les polices municipales, Groupama, la Prévention Routière, la mission coordination sécurité routière participent activement à la préparation des élèves aux différentes attestations obligatoires de sécurité routière (APER en CM2, ASSR1 en 5e, ASSR2 en 3e).

Modalités de suivi de la mise en oeuvre du PDASR

Le suivi opérationnel de l'exécution du PDASR est assuré par un bureau technique qui se réunit en tant que de besoin. Présidé par la Directrice de Cabinet, il est composé de représentants des Parquets de Colmar et Mulhouse, de la Gendarmerie Nationale, de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, du détachement zonal des CRS, de l'Inspection Académique, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil Général, des villes de Colmar et Mulhouse, ainsi que d'un représentant des intervenants bénévoles (IDSR).

Semaine de la sécurité routière : du 16 au 22 septembre

.../...

Autres budgets alloués pour contribuer à la lutte contre l'insécurité routière

- Budget spécifique pour les projets liés à AJC PRO d'un montant de 30 000€ :

Il est principalement destiné à la promotion locale du dispositif (conduite accompagnée en milieu professionnel) auprès des jeunes apprentis, en particulier dans les CFA et lycées professionnels : ce dispositif, réalisé par l'Union des Groupements Artisanaux en partenariat avec la Préfecture du Haut-Rhin, la CRAM Alsace Moselle et le Conseil Général du Haut-Rhin, se généralise progressivement à tout le territoire national.

Lors d'une réunion spécifique de cadrage à venir, l'utilisation de ce budget sera précisé.

- Budget spécifique pour l'organisation des relais CALMOS d'un montant de 1 600 €.